

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2034 - 27 juillet 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

**Sarkozy,
Hollande,
les deux
masques
du capital**
p. 3

**Travailleurs
en lutte**
p. 9 à 11

**Contre
la loi
antigrève !**
p. 3

Enseignement
**Effectifs
peau de
chagrin**
p. 4

Turquie

**Le succès électoral
d'Erdogan**
p. 6



Leur société

- p.4 ■ Éducation nationale : Fillon fait moins que le minimum
- Moins de profs et plus de cours ?
- p.5 ■ Routes dangereuses et laisser-faire
- La libération des infirmières bulgares : le Sarko show
- Les affaires "normales" de Chirac
- Travailler plus pour quoi faire ?
- p.8 ■ Fonctionnaires : pouvoir d'achat en baisse
- Saint-Denis : hausse des charges de chauffage inacceptable
- Tour de France
- Ile de la Réunion : un observatoire qui n'observe rien

Tribune

- p.4 ■ Loi ou pas, c'est par la grève que nous imposerons nos droits !

Dans le monde

- p.6-7 ■ Turquie : le succès électoral de l'AKP
- Rwanda : deux exilés arrêtés en France
- Espagne :
 - pouvoir d'achat en baisse et profits en hausse
 - les mesurètes de Zapatero
- Brésil : Aéroport de São Paulo, une catastrophe annoncée

Dans les entreprises

- p.9 ■ Goodyear-Amiens
- Rennes :
 - suicide d'un travailleur de PSA
 - esclavagisme dans le bâtiment
- Les inspecteurs du travail contre la chasse aux sans-papiers
- p.10 ■ Faurecia-Flers (Orne)
- Sièges de France - Berteaucourt-lès-Dames (Somme)
- Renault-Douai
- Lutte contre le travail au noir
- p.11 ■ Aker-Yards Chantiers de l'Atlantique
- La Poste - Mulhouse
- Arles : le bureau de poste du quartier de Barriol

Été 2007

- p.12 ■ Lutte Ouvrière à votre rencontre

• Éditorial des bulletins d'entreprise du 23 juillet

L'anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv et les défaillances de la mémoire officielle

Sarkozy le 20 juillet et Fillon le 22 ont présidé aux manifestations commémoratives de la rafle du Vel d'Hiv qui avait vu en juillet 1942 la police française arrêter à Paris des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, parce qu'ils étaient Juifs.

Parqués pour la majorité d'entre eux dans des conditions inhumaines au Vélodrome d'hiver de Paris, envoyés sous la garde de gendarmes français dans les camps de Drancy, de Pithiviers ou de Beaune-la-Rolande, l'immense majorité d'entre eux furent ensuite expédiés par les nazis vers les chambres à gaz des camps d'extermination.

Mais si Sarkozy et Fillon ont rappelé ces faits, ils ont été bien plus discrets sur les responsables français de ce crime, et surtout ce qu'ils étaient devenus après la guerre.

En 1945, celui qui avait été le chef de l'État français depuis 1940, Pétain, et le chef du gouvernement, Laval, furent certes jugés pour « haute trahison ». Laval fut condamné à mort et fusillé. Pétain fut lui aussi condamné, mais aussitôt gracié. C'est qu'il fallait bien sacrifier quelques responsables face à l'opinion publique. Mais la plupart des hauts fonctionnaires qui avaient organisé les rafles des Juifs, la chasse aux jeunes qui refusaient de partir travailler en Allemagne et la chasse aux résistants continuèrent leur carrière au service de la nouvelle Répu-

blique.

Maurice Papon, secrétaire général de la préfecture de Bordeaux, avait organisé la déportation de centaines de Juifs de la région. Cela ne l'empêcha pas de devenir préfet de police de Paris, responsable du massacre par la police parisienne de plusieurs dizaines de manifestants algériens pacifiques en octobre 1961, et de la répression de la manifestation anti-OAS de février 1962 qui fit neuf morts. Cela ne l'empêcha pas non plus de devenir ministre de Giscard d'Estaing de 1978 à 1981.

René Bousquet, chef de la police de Vichy en 1942, et principal organisateur de la rafle du Vel d'hiv, fut condamné à cinq ans... d'indignité nationale, mais aussitôt relevé de cette « sanction » pour « faits de résistance ». Et cela n'entrava nullement la carrière qu'il fit dans le secteur privé.

Pendant des années, le silence se fit sur le passé de ces hommes-là. De Gaulle, qui utilisa les services de Papon, n'ignorait évidemment rien de son passé. Cela parce que de Gaulle avait eu besoin en 1944 de Papon et de ses semblables pour remettre en route un appareil d'État capable de contenir d'éventuels mouvements populaires. Et il les utilisa avec l'accord de tous les partis qui participaient à son gouvernement, y compris le PS et le PCF.

Mitterrand, qui entretint jusqu'à la mort de Bousquet



En juillet 1942, pendant la rafle du Vel d'Hiv.

ARC

des relations amicales avec ce dernier, ignorait d'autant moins le passé de celui-ci que lui-même avait commencé sa carrière politique à Vichy, dans l'ombre de Pétain.

Il fallut attendre 1995, cinquante-trois ans après les événements, pour que Chirac, alors président de la République, reconnaisse la responsabilité de l'État français dans la déportation des Juifs de France. Mais c'est que la plupart des responsables étaient morts, et que l'assassinat de Bousquet en 1993, la préparation du procès intenté à Papon par les familles des Juifs qu'il avait fait déporter, rendaient difficile de conserver le silence sur les responsabilités de l'État

français dans la déportation de dizaines de milliers de Juifs.

Les Bousquet et les Papon n'avaient pas seulement agi par antisémitisme. Mais pour maintenir après 1940 un appareil d'État français capable de négocier avec l'Allemagne pour protéger les intérêts de la grande bourgeoisie, ils s'étaient faits les exécuteurs de la politique des nazis.

Évidemment, ni Sarkozy ni Fillon, les actuels défenseurs de la même bourgeoisie ou de ses descendants, n'ont évoqué cela. Mais les travailleurs doivent se souvenir que l'État, quelle que soit sa couleur, est capable du pire pour défendre les intérêts des classes possédantes.

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Sarkozy - Hollande : les deux masques du capital

L'agitation de Sarkozy ne connaît pas de cesse. Et il s'arrange pour que cela se voie. Heureux hasard, il y a toujours un micro ou une caméra à proximité pour relater l'événement et nous le resservir pratiquement sur-le-champ. Ainsi, un jour on a pu le voir lors d'une étape du Tour de France, en voiture il est vrai, aux côtés du directeur de la course. Une autre fois, on l'annonce prêt à prendre le départ pour la Libye, après y avoir délégué son épouse.

Et quand il ne se met pas lui-même en scène, il ne laisse à son Premier ministre, Fillon, ou aux membres de son gouvernement que le soin d'annoncer les mesures déjà prises ou qui vont l'être prochainement. Et l'on constate que, si Sarkozy se considère désormais comme le représentant de tous les Français, toutes les mesures adoptées sont, sans aucune exception, destinées à favoriser un peu plus encore les très fortunés.

À commencer par le bouclier fiscal, mesure existant déjà depuis le 1^{er} janvier 2007, qui limitait les impôts à 60 % des revenus. L'équipe Sarkozy ayant jugé que cette protection pour les plus gros revenus était encore trop limitée, elle a donc fait passer ce bouclier fiscal à 50 %, diminuant ainsi leur impôt de 10 %, ce qui s'ajoutera à toutes les baisses d'impôt antérieures.

Pour justifier la suppression des droits de succession, Sarkozy s'est posé en protecteur des petites gens, qui ont mérité, a-t-il dit, de léguer à leurs enfants le fruit d'une vie de labeur. Mais il omet de rappeler que, jusqu'ici, il n'y a pas ou très peu de droits de succession pour les héritages les plus modestes. Par exemple, pour une famille avec deux enfants, il faut dépasser un héritage de 400 000 euros pour payer des droits, et encore uniquement sur la fraction qui dépasse cette somme. Sous couvert d'aider les plus modestes, cette mesure ne favorise vraiment que ceux qui en ont le moins besoin.

François Hollande, premier secrétaire du Parti Socialiste, a dénoncé les mesures décidées par la droite, mais en termes mesurés, en évitant de fâcher l'électorat auquel s'adresse Sarkozy. Il a déclaré dans une interview au *Monde* du 23 juillet : « *La gauche, pour sa part, doit concilier les mécanismes de solidarité avec ceux de la performance personnelle. Il faut en terminer avec l'image d'une gauche qui serait simplement dans la redistribution ou dans la sanction de la réussite* ». C'est, en résumé, s'excuser des illusions que pourraient se faire ceux qui prendraient le Parti Socialiste pour un parti de gauche.

Mais il ne suffit pas de déplorer, comme le fait Hollande, « *qu'avec la réforme des droits de succession, la suppression de l'impôt sur la fortune, c'est plus de 6 mil-*

liards d'euros que l'État va perdre. Quand son déficit est de 40 milliards d'euros et celui de la Sécurité sociale de 13 milliards, accorder six milliards à une minorité de contribuables, c'est insensé sur le plan budgétaire, insupportable pour les bénéficiaires, et inacceptable sur le plan social ».

Constater que la politique de Sarkozy est destinée aux catégories les plus favorisées, c'est la moindre des choses. Mais que proposent donc les dirigeants du plus grand parti d'opposition, pour faire face à la droite ?

Il y a peu, avant les législatives, ils répétaient qu'il fallait élire de nombreux députés socialistes pour faire contre-poids à la toute-puissance de la droite. Les électeurs populaires les ont entendus et bien plus de députés de gauche ont alors été élus que dans la précédente Assemblée. Et qu'avons-nous vu venir ? Rien ! Sinon qu'ils nous parlent maintenant des élections municipales de 2008, occasion, dit François Hollande, de porter un « *jugement sévère* » sur la politique de Sarkozy.

Mais quelques municipalités de plus qui passeraient de la droite au Parti Socialiste, est-ce que cela arrêterait les attaques contre la Sécurité sociale, contre les chômeurs en fin de droits, contre les mal-logés ou les pas logés du tout ? Est-ce que cela mettrait fin au démantèlement des services publics, des hôpitaux à l'Éducation nationale ?

En résumé, François Hollande nous dit qu'il ne faut compter que sur les prochaines élections. Il ne peut rien dire d'autre car son parti non seulement accepte, mais vit du jeu électoral. Il ne proposera jamais aux travailleurs, à la population laborieuse en général, de ne pas compter sur les élections à venir et de se servir de la force qu'ils représentent dans l'économie. Le patronat, et surtout le grand, lui, se sert de toutes ses forces de sa position économique. Il menace de délocaliser ses entreprises (ce qu'il ne peut pas faire pour toutes), de supprimer des emplois si l'on touche à ses profits, et il puise impunément dans les caisses de l'État.

Et quand les travailleurs se mettent en grève, les dirigeants politiques de gauche comme de droite avancent toutes les raisons possibles pour dire que les grèves prennent les usagers en otage et, s'il s'agit d'entreprises privées, que ce sont ceux qui veulent travailler qui en sont empêchés.

Et pendant qu'on trompe les travailleurs avec les élections ou qu'on les divise, le capital prospère, avec la bénédiction de Sarkozy sur le devant de la scène et de Hollande dans les coulisses.

Non aux menaces contre le droit de grève !

Le projet de loi sur le service minimum vient d'être discuté et adopté par le Sénat, en attendant d'être examiné par les députés à partir du 30 juillet. Il semble que le projet reste malgré tout prudent. Pour le moment seul le transport terrestre de voyageurs serait concerné, mais pas le transport aérien ou maritime ni le fret. Quant à la mise en place d'un service minimum dans l'Éducation nationale évoquée par le Premier ministre, Fillon, elle semble pour le moins remise à

plus tard.

Le gouvernement Sarkozy-Fillon sait très bien que la remise en cause du droit de grève peut soulever des réactions, alors il préfère avancer ses pions l'un après l'autre, se gardant la possibilité de reporter les décisions et d'en limiter provisoirement la portée, pour diviser les éventuelles réactions. Sarkozy et ses compères espèrent sans

doute aussi que tous ces va-et-vient parlementaires et toutes ces annonces contribueront à y habituer l'opinion, tout en cultivant les préjugés selon lesquels les carences des services publics seraient dues aux travailleurs qui osent parfois

défendre leurs intérêts en faisant grève.

Mais qu'ils soient cheminots, enseignants ou autres, les travailleurs ne font pas grève par plaisir. Quand ils s'opposent à la détérioration de leurs conditions de travail et de vie, ils défendent tout simplement leurs intérêts de salariés. Quand les travailleurs de la Santé refusent les réductions d'effectifs qui contribuent à la

dégradation des soins, ils vont dans le sens de l'intérêt général.

Sarkozy et Fillon nous parlent de service minimum en cas de grève des transports, de l'enseignement, ou d'autres services. Mais c'est tous les jours que, du fait des restrictions budgétaires, bien des services publics n'assurent pas le service minimum ; et c'est leur politique qu'il faut mettre en accusation.

Henriette MAUTHEY

Un collectif soutenu par diverses centrales syndicales appelle à se rassembler le 31 juillet contre la nouvelle loi antigreve ; ce sera une occasion de protester contre une attaque qu'il ne faut pas laisser passer, ni dans les transports ni ailleurs. Lutte Ouvrière apporte son soutien aux manifestations qui seront organisées.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Loi ou pas, c'est par la grève que nous imposerons nos droits !

Le projet de loi « sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs » a été voté au Sénat la semaine dernière. La loi ne s'appliquera pas seulement aux entreprises publiques comme la SNCF mais à toutes les entreprises qui transportent régulièrement des voyageurs. Elle prévoit des obligations de préavis similaires aux procédures déjà en usage à la RATP et à la SNCF mais qui n'existaient pas encore pour les entreprises privées. Pour ces dernières c'est désormais chose faite.

De plus il faudra que tout travailleur qui compte se mettre en grève le déclare individuellement à son responsable 48 heures à l'avance sous peine de « sanction disciplinaire ». La loi précise même que ces déclarations « sont couvertes par le secret professionnel » : les supérieurs hiérarchiques y ont accès et auront tout le loisir de faire pression individuellement voire de menacer le futur gréviste. En fait, que le salarié déclare son intention ou pas, il sera dans les deux cas « passible d'une sanction disciplinaire » par décret de la loi ou... par décret du patron.

Ensuite, la loi prévoit que ce sera l'entreprise publique concernée qui définira le minimum de service obligatoire à fournir, avec ou sans l'accord des syndicats. Ce sera donc la direction de l'entreprise qui décidera combien de salariés sont indispensables au service minimum : qui pourra faire grève et qui ne le pourra pas.

Enfin, au bout de 8 jours de grève, un vote à bulletin secret peut être organisé par la direction de l'entreprise sur la poursuite de la grève. Tout le monde pourra voter, cadres supérieurs et ouvriers.

« Son résultat n'affecte pas l'exercice du droit de grève », affirme le ministre à propos de sa loi. Et il voudrait qu'on le croie !

Le gouvernement présente la liberté de faire grève comme un « privilège » des salariés du public laissant entendre qu'eux seraient payés : « la rémunération d'un salarié participant à une grève est réduite en fonction de la durée non travaillée »... Comme si ce n'était pas le cas avant ! Le droit de grève est ainsi montré du doigt. Mais on sait bien que pour le patronat toute grève est d'ores

et déjà un « abus ».

Le gouvernement et la direction de la SNCF prétendent vouloir instaurer le service minimum pour satisfaire des usagers, « pris en otage » comme ils disent, par les grévistes. Mais seulement 2 % des retards ou annulations de train sont imputables à des mouvements sociaux. Une organisation d'usagers rectifie : « des usagers sont quotidiennement bloqués dans les transports, non pas à cause des grèves, mais essentiellement à cause d'incidents techniques liés à la vétusté du matériel »... Ceux qui prennent en otage les usagers, ce sont le patronat et le gouvernement qui imposent tous les jours un service minimum des transports publics.

Nous aurions tort de penser que cette loi ne vise que les travailleurs du transport. D'ailleurs le gouvernement laisse clairement entendre qu'il ne veut pas s'en arrêter-là. Même si c'est sans trop s'avancer sur les échéances, il annonce comme dans le programme électoral de Sarkozy, la mise en œuvre de mesures identiques dans l'enseignement, la poste, l'EDF, et en général tous les services publics. Et s'il y parvenait, qui peut croire que ce ne serait pas ensuite le tour pour tous les travailleurs, alors que tous les patrons du privé en rêvent ?

Ce n'est pas pour rien que ces gens-là veulent limiter le droit de grève. C'est pour continuer de plus belle à supprimer des effectifs, allonger le temps de travail et reculer l'âge des retraites. C'est pour précariser davantage les emplois en supprimant les CDI. Et pour maintenir les salaires au plus bas au moindre risque, alors que les prix augmentent, celui de l'essence en particulier. Autant de sales coups qu'ils ne se cachent pas de vouloir porter à l'ensemble des travailleurs. Par la grève nous avons les moyens de balayer tout ça.

Autant que possible nous devons répondre tous ensemble sans risquer de nous faire battre les uns après les autres. Les cheminots manifesteront le 31 juillet, ils ne doivent pas être les seuls ! Ce sera un début.

Editorial des bulletins d'entreprises l'Étincelle publiés par la Fraction du lundi 23 juillet 2007

Convergences Révolutionnaires n° 52 (juillet-août 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Sarkozy pour cinq ans ? Des fausses résistances... à la vraie riposte

Nous pouvons compter sur la gauche... pour 2012 ! – Les syndicats sous le charme du président – Sale temps pour les révolutionnaires ? – LCR et LO en chemin vers un parti ? – Travailler plus... pour au bout du compte gagner moins ! – **Plan hôpital 2007 et 2012** : vers la privatisation de la santé – **Servair** : la guerre aux militants – **États-Unis** : la gauche démocrate entrave au mouvement anti-guerre – **Pays basque** : reprise du terrorisme ? – Élections en Belgique

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18

ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19

Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Éducation nationale

Fillon fait moins que le minimum

François Fillon a déclaré sur France 3 que le « service minimum » qu'il veut instaurer dans les transports pourrait « servir de modèle pour être étendu à d'autres domaines, dont l'Éducation nationale ».

Le ministre chargé de ce secteur, Xavier Darcos, a ensuite affirmé que « pour l'heure, les discussions concernent uniquement les transports, même si cela n'empêche pas à moyen terme de réfléchir à des dispositifs de continuité du service public dans l'Éducation nationale ». Le démenti laisse donc cette porte ouverte, et les deux ministres justifient cette menace par l'intérêt des élèves et de leurs parents.

Voilà qui, venant d'un gouvernement qui voudrait supprimer 17 000 postes dans l'Éducation au budget 2008, beaucoup plus encore que les années précédentes, est tout de même osé. Où est l'intérêt des enfants et de leurs parents dans les fermetures de classe qui vont en découler dans le primaire ? Où est-il dans le fait que les élèves les plus jeunes pourront de moins en moins être accueillis en maternelle ? Les classes qui seront encore plus surchargées à tous les niveaux enlèveront

aux enseignants la possibilité de se préoccuper des difficultés de chaque élève. Les cours de certaines matières ne pourront plus être dédoublés dans les collèges, il y aura des options supprimées dans les lycées et encore plus d'enfants seront mis de côté à la fin de la scolarité obligatoire, faute de place dans les lycées professionnels. C'est cela, l'intérêt des enfants ?

L'éducation, c'est la politique du gouvernement qui la met en danger. Tous ceux qui ont essayé d'empêcher une fermeture de classe ou d'obtenir les moyens nécessaires pour qu'un établissement scolaire fonctionne savent bien que les inspections académiques, les rectorats et le gouvernement qui est derrière eux ne connaissent en la matière que le langage des économies.

Daniel MESCLA

GESTES FORTS DU GOUVERNEMENT :



Moins de profs et plus de cours ?

Darcos, le ministre de l'Éducation nationale, vient d'annoncer qu'un « accompagnement éducatif » serait mis en place dès la rentrée dans les 900 collèges des Zones d'éducation prioritaire.

Les élèves volontaires pourront bénéficier, entre 16 heures et 18 heures, d'une aide aux devoirs et de cours d'éducation artistique ou physique supplémentaires. D'après le ministre, ces mesures corrigeraient l'inégalité sociale en permettant aux enfants des familles modestes de bénéficier, à l'école, du soutien scolaire que les enfants de milieux aisés reçoivent dans leur famille.

L'intention est louable, mais pour organiser des études après la classe il faut des moyens humains et financiers. Or, justement, des milliers de postes sont supprimés dans l'Éducation nationale, Darcos lui-même ayant avancé le chiffre de 17 000 suppressions de postes pour l'an prochain. Le ministre de l'Éducation est, comme les autres, prié de faire des économies.

Darcos affirme qu'il y a, dans le budget de l'Éducation, un volant d'heures supplémentaires suffisant pour payer des enseignants volontaires pour assurer cet accompagnement éducatif. Pourtant, lorsque le personnel de tel ou tel établissement scolaire demande des moyens

supplémentaires ou même le simple maintien de ce qui existe, on lui répond qu'il n'y a pas de crédits !

De plus pour que des élèves puissent rester après les cours, il faut aussi du personnel d'encadrement, des surveillants, du personnel de service. Il faudrait même une infirmière... alors qu'il n'y en pas toujours pendant les heures de cours.

La promesse de renforcer l'éducation sportive, de la doubler même disait Sarkozy dans sa campagne électorale, relève de la même fumisterie alors que le nombre de postes au concours de professeur d'éducation physique diminue tous les ans. Et dans quelles installations sportives Darcos compte-t-il envoyer les élèves ?

Alors, faute de donner des moyens nouveaux, Darcos parle de ce qui existe déjà et qui, en effet, ne coûte pas un sou à l'État. Tous les ans, associations et municipalités doivent trouver les crédits nécessaires pour faire fonctionner le « péri-scolaire ». Ce sont elles aussi qui assurent une bonne partie de l'éducation sportive et artistique des jeunes par le biais des clubs et des écoles de musique. Ce serait pourtant une tâche de l'État que de dégager les crédits nécessaires !

Paul GALOIS

• La libération des infirmières bulgares

Le Sarko show : cinéma permanent

L'intervention personnelle et à grand spectacle de Sarkozy et de sa femme dans l'affaire des infirmières et du médecin détenus en Libye a fourni au nouveau président une occasion de plus de se placer au premier plan de l'actualité. Tant mieux, dira-t-on, si cela a permis la libération d'innocents emprisonnés, mais la réalité est quelque peu différente.

Les négociations pour sauver ces personnes, injustement accusées d'avoir inoculé le sida à des enfants libyens en 1999, condamnées à mort et détenues depuis, étaient en cours depuis des années, notamment sous l'égide de l'Union européenne. Des émissaires européens s'étaient rendus à plusieurs reprises en Libye. L'Union européenne avait donné son accord pour que les familles des enfants atteints soient indemni-



sées, que l'hôpital de Benghazi, où l'infection s'était développée, soit modernisé et que les relations entre la Libye et l'Europe soient normalisées. De l'aveu des autorités libyennes comme de l'Union européenne, l'accord était acquis avant l'intervention inopinée de la présidence française.

C'est en sachant proche le dénouement que Sarkozy a envoyé son épouse en Libye, à la grande surprise Mme Ferrero-Waldner, jusque-là chargée de la négociation au nom de l'Union européenne et un peu estomaquée d'être ainsi court-circuitée. Enfin un deuxième voyage de Cécilia, à bord de l'avion présidentiel, cette fois-ci accompagnée de l'émissaire officielle de l'UE et

toujours chaperonnée par le secrétaire général de l'Élysée, a permis de ramener triomphalement les otages en Bulgarie. Cela a été immédiatement suivi d'un communiqué également triomphal de l'Élysée et de l'annonce que le président avait passé la nuit au téléphone pour négocier « durement » avec Kadhafi en personne...

Les malheureuses infirmières et le médecin bulgares auront été bien exploités ; d'abord comme monnaie d'échange par le régime de Kadhafi ; ensuite par Sarkozy, pour que pas un jour ne passe sans qu'il apparaisse à la première page des journaux. Une mise en scène pitoyable.

Paul GALOIS

Les affaires « normales » de Chirac

Redevenu simple justiciable, Chirac a été entendu par les juges dans l'affaire des emplois fictifs du RPR. Dans une tribune parue dans le journal *Le Monde*, l'ancien locataire de l'Élysée nous gratifie même d'une once de son infinie sagesse. D'après lui, avant que des lois sur leur financement soient votées, les partis politiques étaient « obligés » de « faire appel à la générosité des uns et des autres », d'avoir recours à des « entreprises » ou à des « budgets publics ». Que des cadres du RPR aient bénéficié dans les années 80-90 d'une rémunération venant de la Ville de Paris ou de patrons du BTP, c'était donc « normal » et ne faisait, selon lui, que correspondre à ce « monde d'usages et d'arrangements » où fonds privés et

argent des collectivités et donc du contribuable concourent au financement des partis.

Un parti, dira-t-on, cela devrait pouvoir fonctionner s'il a des adhérents et qu'ils payent une cotisation. Mais Chirac nous dit, sur le ton de l'évidence, qu'elles ne pouvaient suffire aux dépenses de personnel et de communication. Et il ajoute qu'aucun des partis qui se sont succédé aux affaires n'a jamais compté sur ses seules cotisations. L'aveu en somme qu'il a besoin de l'aide financière de ceux que son arrivée aux affaires intéresse... et qui espèrent pour leurs propres affaires un « retour sur investissement ».

Olivier NEUVILLE

• Routes dangereuses et laisser-faire

Une organisation criminelle des transports

L'accident du car de pèlerins polonais, survenu le 22 juillet près de Vizille au sud de Grenoble, a causé la mort de vingt-six personnes, et vingt-quatre ont été blessées, dont une quinzaine très grièvement.

La côte de Laffrey est connue pour sa dangerosité, et bien au-delà de la région. Longue de 8 kilomètres, avec une déclivité moyenne de 7 %, elle ne peut être abordée qu'avec la plus extrême prudence et un matériel en bon état. Elle est d'autant plus dangereuse qu'elle se termine par un virage juste avant d'enjamber une rivière, la Romanche, à l'endroit où l'accident s'est produit. Déjà, dans les années soixante-dix, deux accidents d'autocar meurtriers ont eu lieu au même endroit.

Bien sûr, de nombreux panneaux, situés en haut de la côte, recommandent la prudence et interdisent l'emprunt de cette route aux poids lourds et aux autocars ne disposant pas d'une dérogation. Et pourtant, ainsi qu'en ont témoigné les habitants, la circulation y est incessante, et poids lourds et autocars l'empruntent sans arrêt.

Le chauffeur du car polonais n'a-t-il pas vu ou pas compris les panneaux ? A-t-il sous-évalué le danger, ne connaissant pas cette route ? Son car, qui avait subi un contrôle technique trois semaines auparavant, disposait-il des éléments de freinage nécessaires pour aborder cette descente à moindre risque ? L'enquête ne fait que commencer. Mais déjà, les autorités françaises commencent à l'accabler et elles se retranchent derrière les « directives européennes »

qui préconisent (sans le rendre pour autant obligatoire) l'usage d'un ralentisseur pour tous les véhicules lourds, pour minimiser leurs propres responsabilités dans la conception vétuste et l'entretien du réseau routier en France. Et surtout, nul ne pense à remettre en cause l'organisation aberrante des transports routiers, qu'il s'agisse du transport d'êtres humains ou de marchandises.

Des centaines, des milliers de cars font des allers-retours incessants en Europe parce que ce moyen de transport est le moins onéreux. Ils empruntent des routes parfois dangereuses, et trop souvent ces véhicules sont dangereux parce que, pour cause d'économies, ils roulent longtemps avec un entretien minimum. Ce car de pèlerins était venu du nord de la Pologne pour aller jusqu'au Portugal et revenait en passant par les Alpes. Les accidents avec ce type de transport sont fréquents, aussi bien sur courtes que sur longues distances. Et si tous ne sont pas aussi meurtriers, les victimes se comptent chaque année par dizaines dans toute l'Europe.

L'Union européenne, ainsi que les différents États qui en font partie, parlent bien de la nécessité d'installer différents systèmes de sécurité sur les poids lourds et les transports en commun. Mais ils sont encore loin d'imposer des règles strictes de sécurité assorties de véritables contrôles, et encore moins de revoir cette organisation aberrante de la société qui conduit à un développement incontrôlé des transports par route alors que ce sont globalement les plus dangereux.

Christophe DAREAU

Travailler plus pour gagner quoi ?

D'après le gouvernement, la détaxation des heures supplémentaires devrait générer 70 millions d'heures de travail en plus, soit l'équivalent de 45 000 emplois à temps plein.

Mais ce que ce chiffre ne dit pas, c'est que loin de créer des emplois, le recours aux heures supplémentaires va en supprimer. Les patrons auront un moyen supplémentaire de faire effectuer la même production par un nombre réduit d'ouvriers, et avec une détaxation qui rendra ces heures encore plus profitables pour les employeurs.

Ce gouvernement prétend défendre « le travail »... certainement pas les travailleurs.



Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 106 (été 2007)

- France
Présidence, législatives 2007 : ce qu'elles révèlent de l'évolution politique
Parti « 100 % anti-capitaliste » ou parti de la révolution sociale
Résultats des législatives
L'élection du chef de l'État au suffrage universel :
« victoire de la démocratie » ou parodie de souveraineté populaire
- Russie
Un printemps gréviste
- États-Unis-Irak
Une guerre pour les riches faite par une armée de pauvres – comme au Vietnam
Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro

• Turquie

Le succès électoral de l'AKP

Les élections législatives du 22 juillet en Turquie ont été une victoire écrasante pour le Premier ministre sortant, Recep Tayyip Erdogan, et son parti l'AKP, le Parti de la Justice et du Développement (Adalet ve Kalkınma Partisi).

L'AKP est présenté le plus souvent comme un parti « islamiste modéré ». Cependant les raisons de sa victoire ne sont pas à rechercher dans une flambée religieuse qui traverserait la société turque. Les dirigeants de l'AKP se sont eux-mêmes séparés d'un parti islamiste plus radical, le Refah, pour mieux s'intégrer au jeu politique. Ils affirment ne pas vouloir remettre en cause les institutions de la Turquie et leur caractère laïque. En fait d'islamisme, ils se contentent par exemple de se montrer en public avec leur épouse voilée, afin d'afficher un attachement à la religion et aux traditions, bien utile pour capter les voix de l'électorat conservateur des campagnes.

Les succès d'un « islamisme modéré »

En fait, le premier succès de l'AKP, aux élections législatives de 2002 où il avait recueilli 34 % des voix, était surtout dû au discrédit des autres partis, compromis dans des scandales et des crises financières à répétition. Face à ceux-ci, les dirigeants de l'AKP ont réussi à apparaître comme des hommes nouveaux et capables, notamment dans la gestion

des municipalités qu'ils avaient précédemment conquises.

Depuis 2002, la gestion du pays par le gouvernement de l'AKP est apparue comme un relatif succès, au moins comparée au bilan catastrophique de ses prédécesseurs. L'inflation, qui depuis des années se maintenait au rythme annuel de 100 %, est maintenant autour de 20 %. Le pays n'a plus connu de crises financières. Au niveau local, les responsables de l'AKP apparaissent moins corrompus et plus soucieux d'apporter à la population quelques améliorations concrètes.

D'autre part le gouvernement Erdogan a engagé quelques réformes politiques en vue de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Il s'est montré réservé face aux velléités des dirigeants de l'armée de se lancer dans une aventure militaire contre les Kurdes en Irak, et face à leur jusqu'au-boutisme dans la question de Chypre. Tout cela lui a valu le soutien de la majorité du grand patronat qui, désireux que la Turquie s'intègre à l'Union européenne, voit dans les proclamations nationalistes de l'armée des rododromes inutiles et coûteuses risquant de rendre cette adhésion plus problématique.

En quatre ans et demi de gouvernement, Erdogan n'a donc pas vu son crédit diminuer, au contraire puisque cette fois l'AKP a recueilli 46,5 % des voix. Son électorat est d'abord l'électorat populaire des campa-



Un bureau de vote le 22 juillet.

gnés et des villes petites et moyennes, où l'AKP arrive parfois jusqu'à 60 % ou 70 % des voix. Cet électorat est en partie un électorat conservateur conquis sur les autres partis de droite discrédités. Mais il est surtout sensible à l'impression de stabilité, voire de progrès économique, et à l'image de gestionnaires relativement honnêtes qu'ont acquise les élus de l'AKP. Et cela est aussi vrai, quoique dans une moindre mesure, d'une partie de l'électorat ouvrier des grandes villes

comme Istanbul ou Ankara qui a voté AKP.

Une alternative peu crédible

Ainsi dans ces élections turques, c'est un parti bourgeois, conservateur et même réactionnaire qui est apparu comme le plus susceptible d'apporter quelque amélioration à la situation et de normaliser le fonctionnement du pays pour le mener à cette adhésion à l'Union européenne que la majorité de la population souhaite, y voyant avec quelque illusion la promesse d'un progrès économique et social.

Mais cela, l'AKP le doit en grande partie au bilan catastrophique de ses adversaires, à commencer par le Parti social-démocrate CHP (Parti Républicain du Peuple), héritier du parti d'Atatürk. Le CHP a axé sa campagne sur la défense de la laïcité, menacée selon lui par l'AKP, en y ajoutant des proclamations nationalistes de soutien à l'armée, « rempart de la laïcité », et en rivalisant sur ce terrain avec l'extrême droite du MHP (Parti du mouvement nationaliste). Mais sur le plan social il n'avait rien à promettre aux masses populaires désireuses de voir leur situation s'améliorer et qui pensaient que, somme toute, l'AKP semblait les mener sur la bonne voie sans représenter une quelconque menace intégriste.

La question de la laïcité a pu mobiliser, comme on l'a vu ces derniers mois, un grand nombre de manifestants issus surtout des couches relativement aisées des grandes villes. Mais elle n'est pas apparue comme déterminante pour la grande masse de la popu-

lation, alors que les dirigeants de l'AKP se gardaient de prétendre la remettre en cause. Il faut ajouter que les dirigeants sociaux-démocrates, sans parler de ceux de l'armée dont ils sont apparus comme les alliés, ne se sont montrés des défenseurs acharnés de la laïcité que le temps d'une campagne, alors que dans le passé ils ont eux-mêmes cédé devant les pressions des religieux, quand ils ne les ont pas encouragés.

On comprend cependant l'inquiétude de tous ceux qui, par ces manifestations, ont voulu affirmer leur opposition à la pression islamiste. Au fond, l'islamisme discret affiché par l'AKP ne va sans doute guère plus loin que celui qu'ont affiché précédemment un certain nombre de partis de droite. Mais il n'en traduit pas moins une pression réactionnaire dans toute la société, une pression qui s'exerce évidemment d'abord sur les femmes ; le voile affiché par l'épouse d'Erdogan est bien sûr plus qu'un choix personnel, c'est un signal dans ce sens.

Même dans la république laïque fondée par Atatürk, le combat pour la liberté des femmes est encore en grande partie à mener. Mais pas plus qu'ailleurs il ne peut se séparer de la lutte des travailleurs, et des classes populaires en général, pour leur émancipation sociale. Et pour cela il ne peut compter sur des défenseurs aussi peu sincères que les dirigeants sociaux-démocrates, sans même parler de ceux de l'armée.

André FRY

• Rwanda

Deux exilés arrêtés en France

Deux Rwandais, sous mandat d'arrêt du Tribunal pénal international pour le Rwanda, chargé par l'Onu de juger les affaires liées au massacre de près d'un million de Tutsi et d'opposants Hutu au Rwanda en 1994, viennent d'être arrêtés en France, sous l'accusation de faits de génocide, extermination, assassinats et viols.

En fait les deux accusés vivaient en France depuis des années au su et au vu des autorités. Le père Wenceslas Munyeshyaka officiait à Gisors dans l'Eure depuis 2001. L'ex-préfet Laurent Bucyibaruta vivait près de Troyes avec sa famille et « était très investi dans la vie paroissiale » de son village. Tous deux faisaient l'objet de poursuites judiciaires sur le ter-

ritoire français, pour l'abbé depuis 1999, sur plaintes de rescapés du génocide. Autant dire que la justice française a pris son temps.

Il n'y a certes rien d'étonnant à cela. L'armée française était présente au Rwanda lorsque le massacre a été lancé en avril 1994. Et elle l'avait vu venir puisqu'elle soutenait le régime en place, entraînant non seulement ses forces officielles mais les milices Interhahamwe (« Ceux qui tuent ensemble »), premières impliquées dans la tuerie.

Face à des dirigeants français, de gauche comme de droite, qui ont toujours nié ce qui n'était rien d'autre qu'une complicité, les autorités rwandaises ont créé en avril 2005 une Commission nationale indé-

pendante « chargée de rassembler des preuves de l'implication de l'État français dans le génocide ». Quelque temps plus tard le juge antiterroriste Bruguière lançait un mandat d'arrêt contre des responsables actuels rwandais... à la suite de quoi le Rwanda a rompu ses relations diplomatiques avec la France en novembre 2006.

Ces arrestations de personnes accusées d'avoir participé au génocide et réfugiées en France, marquent donc un petit recul du gouvernement français dans ce processus, mais guère plus car recul ne veut pas dire aveu. Quant au procès de l'attitude des responsables français, il est probable qu'on doit l'attendre encore longtemps.

Pierre LEMAIRE

• Espagne

Pouvoir d'achat en baisse et profits en hausse

Depuis trois ans qu'il est au pouvoir en Espagne, le gouvernement socialiste de José Luis Zapatero a mené sur le plan économique et social la même politique que le gouvernement de droite de José Maria Aznar qui l'avait précédé. Récemment, Zapatero a présenté son bilan annuel dont quelques chiffres

rapportés par la presse sont plus éloquentes que tous les discours des ministres socialistes.

La comparaison entre la hausse des prix et les salaires montre, pour la période 2000-2006, une perte de pouvoir d'achat de quelque 4 %. Par contre, entre 1996 et 2006, les bénéfices des entreprises ont

augmenté de 71 % !

D'après le même document, la part des salaires dans le revenu national a diminué de 2 % entre 2000 et 2006, tandis que celle des bénéfices a augmenté dans les mêmes proportions. Le transfert de richesses aurait ainsi gonflé de quelque 50 milliards d'euros les bénéfices des entreprises.

Rien d'étonnant à ce que les

entreprises comme la Banque de Santander aient annoncé 26 milliards d'euros de bénéfices entre 2000 et 2006 (et 12 000 suppressions de postes !). Sans oublier la Telefonica qui avait distribué l'an passé 3,5 milliards d'euros à ses actionnaires, mais a programmé 3 700 suppressions d'emplois en 2007. Et il en va de même non seulement pour l'ensemble des

banques, des entreprises de télécommunications, mais aussi pour les entreprises du bâtiment, de l'automobile, de l'alimentation.

Et pendant ce temps-là, l'immense majorité de la population a de plus en plus de mal à joindre les deux bouts.

Jacques MULLER



Les profits des banques espagnoles explosent.

Les mesurette de Zapatero ne font pas le compte

2008 sera une année électorale, alors José Luis Zapatero et les socialistes qui entendent bien garder le pouvoir, font des petits gestes en direction de l'électorat populaire dont ils ont besoin.

L'an dernier une réforme du travail était destinée à encourager les patrons à développer les emplois fixes. Mais les patrons ont empoché quelque 4 milliards d'euros de subventions sans que la précarité recule. Aujourd'hui, par exemple, 60 % des jeunes ont un emploi temporaire.

Plus récemment, Zapatero a promis qu'en 2008 le salaire minimum brut passera de 570 euros à 600 euros. Même si, en Espagne, le salaire minimum est avant tout un salaire de référence

servant à déterminer des allocations ou des prestations diverses, son niveau et son évolution se répercutent sur les salaires réels que les partenaires sociaux (patronat, syndicats et gouvernement) négocient branche par branche.

Par ailleurs, dans ce pays où faute de logements locatifs abordables il faut acheter pour se loger en contractant auprès des banques des prêts hypothécaires de longue durée, l'accession à la propriété met un boulet au pied des familles ou des personnes qui ont des revenus faibles ou modestes. Ce n'est pas par plaisir que tant de jeunes vivent jusqu'à plus de trente ans dans leur famille avec tous les problèmes

personnels que cela entraîne. Mais comment s'engager à payer des mensualités de 600 euros (voire plus) pour l'achat d'un appartement quand le salaire est faible et le contrat précaire ?

Néanmoins, Zapatero voudrait bien voir la jeunesse plus optimiste et enrayer la chute de la natalité ; alors, à défaut de garantir des salaires normaux, un emploi, un logement et des services publics suffisants, lui et ses amis socialistes viennent de décider que les familles recevraient une prime unique de 2 500 euros pour chaque nouvel enfant : vraiment pas de quoi voir l'avenir en rose.

J.M.



Le gouvernement Zapatero n'a que des miettes à offrir aux travailleurs.

• Brésil

Aéroport de São Paulo

Une catastrophe annoncée

Mardi 17 juillet à São Paulo, un Airbus 320 de la TAM a dérapé à l'atterrissage sur l'aéroport de Gongonhas. Après être passé par-dessus une avenue à grande circulation, il s'est écrasé sur un immeuble de bureaux et une station de carburant avant de prendre feu avec un bilan de 200 morts.

Cet accident n'est pas dû à la fatalité, mais à l'âpreté au gain des compagnies de transport et à la négligence des pouvoirs publics. La piste était détrempee, certes, mais elle aurait dû être rainurée pour empêcher les phénomènes d'aquaplaning. Or, après des travaux en mai-juin, elle a été remise en service fin juin avant rainurage, car les compagnies veulent tourner à plein régime pendant les vacances d'hiver de l'hémisphère sud. La veille, deux avions avaient déjà dérapé sur cette piste. En outre, on a appris que, du côté droit de l'A320, l'inverseur de poussée, qui aide au freinage, était en panne depuis quatre jours. La veille, l'appareil avait failli ne pas s'arrêter en bout de cette même piste. En 1996 une panne semblable avait tué 99 personnes, déjà à Gongonhas.

Cet aéroport déjà ancien est le plus fréquenté du Brésil avec plus de 18 millions de passagers en 2006, soit moitié plus que sa capacité théorique. Il est situé à l'intérieur même de la ville de Sao Paulo, alors que le nouvel aéroport est séparé du centre par 30 km de routes, embouteillées en permanence. Les voyageurs préfèrent payer

bien plus cher mais éviter fatigue et perte de temps en atterrissant à Gongonhas.

Ces causes immédiates s'ajoutent à un contexte général de précarisation du travail, de corruption de l'administration et d'abandon des services publics, par exemple du contrôle aérien. Depuis une collision en plein ciel qui a fait 150 morts en septembre 2006, les contrôleurs de l'air brésiliens sont en lutte pour de meilleurs matériels et de meilleures conditions de travail. La seule réaction des autorités a été la répression et l'accusation de sabotage.

À peine quelques jours après l'accident de Gongonhas, dimanche 22 juillet, on a vu combien ces revendications étaient justifiées. Une panne d'électricité a paralysé le centre de contrôle aérien de l'Amazonie. Les générateurs de secours ont refusé de démarrer : plus de radars, de radio ou de téléphone. Les contrôleurs ont donc dû travailler avec leurs téléphones portables, à la lumière de lampes de poche. Tout s'est bien terminé, même si un avion-cargo a suivi tout un couloir aérien en sens interdit. Mais il a fallu annuler 10 % des vols dans tout le pays, et la moitié des avions ont eu plus d'une heure de retard.

Grâce aux profits, à la sous-traitance, aux économies, c'est donc tous les jours le « chaos aérien », qu'une panne ou une mauvaise météo peuvent transformer en catastrophe, comme à Gongonhas.

Vincent GELAS

• Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

Hausses des charges de chauffage inacceptables

Les locataires de la cité HLM Le Clos-Saint-Quentin de Saint-Denis, en région parisienne (environ 150 logements), ont eu un choc en recevant leurs quittances de loyer à la fin du mois de juin. En plus de la traditionnelle augmentation de loyer (le maximum prévu par la loi), elles annonçaient de fortes augmentations de charges de chauffage et des régularisations plus fortes encore pour l'année 2006. Pour un F3 par exemple, il aurait fallu payer 124 euros supplémentaires par mois, soit une augmentation de presque 200 % ! Avec les régularisations, certains locataires devaient verser 1 300 euros au mois de juillet... Une somme faramineuse pour les familles modestes de cette cité HLM. Le bailleur, la Sagi, société de gestion immobilière contrôlée à 40 % par la Ville de Paris, n'avait joint aux quittances aucune lettre explicative. Seule une affiche dans les halls donnait comme « explication » l'augmentation du prix du gaz.

Chez les locataires, ce fut tout de suite la colère, et beaucoup étaient décidés à ne pas se laisser faire. Une pétition a été lancée, des locataires ont préparé et diffusé aux autres locataires un courrier-modèle à envoyer à la Sagi pour refuser de payer les augmentations de charges et les régularisations en l'absence de justificatifs.

La Sagi pour sa part a d'abord répondu qu'il fallait faire un courrier et qu'elle avait deux mois pour répondre. Puis elle s'est tout de même décidée à envoyer un second courrier, expliquant qu'« une erreur de calcul s'est produite sur l'acompte de chauffage » et qu'une rectification à la baisse interviendrait en août... Ce qui signifie qu'elle voudrait que l'on paye en attendant la quittance de juillet alors qu'elle ne dit rien des régularisations de charges, ni de ce que seront finalement les augmentations de charges de chauffage...

Les locataires ne comptent donc pas en rester là. Ils vont aller mettre leur nez dans les comptes de la Sagi et la pétition continue à circuler.

Correspondant LO

• Fonctionnaires

Pouvoir d'achat en baisse

Selon une étude de l'Insee publiée mardi 24 juillet, le pouvoir d'achat des fonctionnaires a baissé en 2005. Ils ont bien été augmentés de 0,9 % en moyenne mais, compte tenu de la hausse des prix que l'Insee chiffre à 1,8 %, 1,84 million d'agents de la Fonction publique ont subi une perte de leur pouvoir d'achat de 0,9 % par rapport à l'année précédente.

Une des causes de ce reculent à l'augmentation des prélèvements sociaux, qui s'élevaient à 16,3 % du salaire brut en 2005 contre 15,7 % en 2004. Cette augmentation tient au fait que les primes, dans la limite de

20 % du traitement, sont soustraites depuis cette année aux cotisations retraite (or, elles forment près de 15 % du salaire), et que la CSG est calculée sur 97 % du salaire brut au lieu de 95 % comme auparavant.

Mais cette étude prouve avant tout que les augmentations de salaire chez les fonctionnaires n'ont pas suivi la hausse des prix. En 2003, ils ont même connu une « année blanche », c'est-à-dire sans aucune augmentation générale, le gouvernement estimant que les augmentations de salaire individuelles compensaient « en moyenne » l'inflation. Pour ceux qui les touchaient,

c'était peut-être vrai, mais certainement pas pour l'ensemble. Les syndicats estiment à 6 % la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2000, perte encore plus sensible pour les agents en bas de l'échelle des salaires. Un dixième des fonctionnaires gagnent moins de 1 287 euros mensuels.

Il est de bon ton, dans les milieux réactionnaires, de qualifier les fonctionnaires de privilégiés. Cette enquête émanant d'un organisme officiel a le mérite de montrer qu'au point de vue salarial, ils ne sont pas mieux lotis que la majorité des salariés du privé. Pour les uns et les autres, c'est une augmentation générale de tous les salaires qui s'impose.

Les salaires des femmes encore plus à la traîne

L'enquête de l'Insee publiée le 24 juillet montre qu'en 2005 les salaires féminins étaient inférieurs de 15,9 % aux salaires masculins. Ce ne sont pourtant pas les lois contre les discriminations salariales qui manquent : avant la dernière en date, du 24 mars 2006, qui prévoit de supprimer les écarts de salaires entre hommes et femmes d'ici à 2010, quatre autres

avaient été votées, en 1972, 1983, 2001 et 2004.

Dans le cas des fonctionnaires, on ne peut pas prendre l'excuse que les patrons traînent des pieds pour justifier cette inégalité. Mais aucun des gouvernements qui se sont succédés depuis cette date n'a été capable (ou plutôt, ne s'est soucié) de faire appliquer les lois qu'ils ont fait voter concernant l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Marianne LAMIRAL

• Tour de France

La tête dans le guidon, la seringue dans le bras

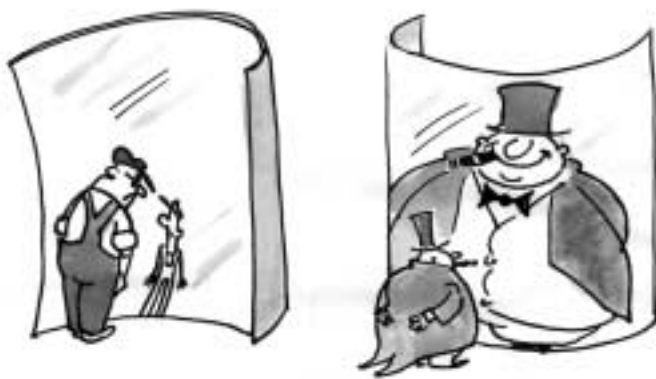
Sur les cinq derniers vainqueurs du Tour de France, l'un est mort drogué, trois ont été convaincus de dopage et de forts soupçons pèsent sur le dernier, qui a écrasé tous les autres sept ans de suite. Le maillot jaune, du moins celui qui l'était à la date du 24 juillet, a été exclu par sa fédération pour avoir refusé de se soumettre aux contrôles. Un autre coureur, donné comme favori au début du Tour, avait surpris par sa capacité à rouler et même à gagner malgré ses blessures. Il vient d'être contrôlé positif et donc exclu du Tour. La plupart d'entre les champions ont consulté le même médecin, spécialiste de la « préparation à l'effort ».

Il n'y a plus que le directeur du Tour et quelques journalistes spécialisés pour nier, assez mollement, que les coureurs sont obligés de se « charger » pour boucler la Grande Boucle. Or le Tour de France est avant tout un commerce. Il faut que la télé puisse montrer un « exploit » tous les jours, que les commentateurs déversent leur flot de superlatifs, que l'on puisse voir les chutes, les blessures, la souffrance, les abandons et la victoire. Bref, pour que le spectacle soit bon et rentable, il faut bien que les acteurs se défoncent...

Alors, voilà, ils se défoncent.

P. G.

LES REVENUS COMME DANS UN MIROIR :



• Île de la Réunion

Un observatoire qui n'observe rien

Réclamé depuis sept ans par diverses associations ainsi que par les partis de la gauche réunionnaise, accepté finalement dans les tout derniers temps du gouvernement Villepin, l'Observatoire des prix et des revenus vient d'être installé à l'île de la Réunion.

Cet Observatoire est censé éclairer la population sur la façon dont les prix se forment et faire la lumière sur la disparité des revenus. Le préfet préside aux destinées de l'organisme, accompagné des députés, des sénateurs, des présidents des Conseils général et régional et de bien d'autres notabilités, ayant toutes comme point commun leur éloignement des préoccupations du monde du travail.

Grâce à l'insistance des syndicats de salariés qui avaient menacé de boycotter les réunions de l'Observatoire si des représentants patronaux n'y siégeaient pas, ces derniers sont venus, du bout des pieds, mais uniquement en tant qu'observateurs, si jamais on leur demandait plus de transparence



Sur un marché à la Réunion.

dans leur gestion et leur comptabilité. Mais le risque n'est pas bien grand.

Certes un contrôle serait nécessaire et d'ailleurs beaucoup à la Réunion l'appellent de leurs vœux. Cependant, pour qu'un observatoire puisse être utile aux travailleurs, il devrait d'abord être sous le contrôle des travailleurs eux-mêmes.

Un organisme de contrôle des prix et des revenus, composé par les travailleurs ainsi que par les consommateurs, se donnerait pour tâche non seulement d'observer mais aussi de contrôler tous les aspects de la vie économique et sociale, tant dans le domaine du travail et de

la production que dans celui de la consommation ou encore de la santé. Les associations, les syndicats, les travailleurs eux-mêmes auraient les moyens matériels et surtout humains de contrôler les comptes des entreprises, de vérifier dans quelles conditions les prix sont fixés, de voir quelle est la part des profits et quelle est celle des salaires, d'agir pour mettre le holà aux abus.

Autant de choses que l'on ne peut attendre d'un Observatoire créé par le gouvernement et présidé par un préfet. Mais cela pourrait donner des idées...

Émile GRONDIN

• Goodyear – Amiens

Moins d'ouvriers pour plus de travail, c'est non !

Samedi 21 juillet les 250 ouvriers de l'équipe SDL (samedi-dimanche lundi) de l'usine Goodyear d'Amiens se mettaient en grève.

Celle-ci s'est poursuivie le dimanche 22. Lundi 23 juillet la grève était reconduite. Les grévistes décidaient de se rendre dans l'usine Dunlop, qui se trouve à quelques centaines de mètres de la leur et qui fait aujourd'hui partie de Goodyear. Ils ont pénétré dans l'usine, malgré l'opposition de la direction, défilant et scandant « *Tous ensemble - Tous ensemble* » pour inciter leurs camarades à les rejoindre.

Cette explosion de colère était une réponse à la politique de leur patron, le numéro 1 mondial du pneumatique, qui veut supprimer 500 emplois sur ses deux usines (Goodyear et Dunlop) d'Amiens tout en allongeant les horaires et en aggravant les conditions de travail. En effet la direction du groupe veut passer l'ensemble du personnel en 4x8, alors qu'aujourd'hui la majorité des ouvriers font les 3x8 la semaine. Il y a en plus une équipe qui travaille le week-end, 12 heures le samedi et le dimanche, plus 8 heures le lundi. Du coup la direction ferait travailler les deux usines 30 heures de plus par semaine, en faisant faire aux ouvriers restants une partie du

travail effectué aujourd'hui par les centaines de travailleurs dont le poste doit être supprimé.

Ce qui a mis le feu aux poudres chez les salariés faisant le « SDL », c'est que la direction, en plus du bouleversement de leur temps personnel, a confirmé sa volonté d'allonger de façon notable leurs horaires de travail sans aucune augmentation correspondante, alors qu'ils font trente heures par semaine actuellement. Cela revient donc à leur demander de travailler gratuitement plusieurs heures par semaine.

À l'usine Goodyear, le syndicat CGT s'est mis aux côtés des grévistes, qui en trois jours ont donc fait l'équivalent d'une semaine de grève. Il a appelé les salariés de l'usine Goodyear à poursuivre le mouvement dans les équipes de 3x8. Ce ne fut pas le cas du syndicat CGT de Dunlop, qui manifesta son opposition à ce mouvement.

La grève a pris fin mardi après-midi 24 juillet. Cette explosion de colère, à une semaine du départ en vacances, a montré la volonté des ouvriers, en particulier des jeunes, qui sont majoritaires dans les SDL, de réagir face aux attaques de la direction.

Correspondant LO

Les inspecteurs du travail contre la chasse aux sans-papiers

Quatre syndicats d'inspecteurs du travail (CGT, CFDT, Snu-Tef et SUD-Travail) viennent de déposer un recours au Conseil d'État pour signifier qu'ils n'acceptent pas de devenir des employés du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, dirigé par Brice Hortefeux. C'est en effet ce que prévoit le décret fixant les compétences de ce nouveau ministère.

Par ce recours, les inspecteurs du travail expriment leur refus de devenir les auxiliaires de la politique de Sarkozy dans la traque des sans-papiers. En effet, alors que la police a besoin du feu vert d'un juge pour pénétrer dans une entreprise, les inspecteurs du travail, eux, peuvent y entrer librement. Hortefeux compte donc s'appuyer sur eux pour orchestrer la chasse aux travailleurs clandestins sur les chantiers, dans les ateliers de

confection ou les cuisines des restaurants.

Les inspecteurs du travail, qui ne l'entendent pas de cette oreille, ne veulent pas, comme ils le disent, être les « ouvre-boîtes » du ministre de l'Immigration. Les représentants syndicaux expliquent à juste titre qu'ils n'ont pas vocation à s'attaquer aux salariés illégaux, mais seulement aux employeurs qui utilisent cette main-d'œuvre.

Sans attendre la décision du Conseil d'État, les syndicats du ministère du Travail proposent « *aux associations de défense des droits de l'homme et aux associations de défense des droits des étrangers d'organiser en commun des actions à la rentrée* ». C'est en effet l'intérêt de tous.

Olivier NEUVILLE

• Rennes

Suicide d'un travailleur de PSA

Alors qu'un salarié de PSA Mulhouse vient de se donner la mort dans l'enceinte de l'usine, la direction de PSA déclare répondre à l'inquiétude du personnel en mettant en place une « cellule de soutien psychologique ».

Mais à l'usine de Rennes, en même temps que la direction informait sur cette « cellule », les chefs ont parlé du suicide d'un collègue du Ferage qui venait d'avoir lieu.

Pour la direction, il n'est pas question de reconnaître que ses méthodes pouvaient avoir un lien avec ces suicides. Mais dans l'usine, on entend autre chose. Il se dit c'est que cet ouvrier de 51 ans avait dû accepter d'effectuer un stage qu'il ne souhaitait pas faire. Il s'y sentait contraint de peur d'être renvoyé sur les chaînes qu'il avait quittées depuis plusieurs années et le risque était réel, car d'autres qui ont



Photo PSA

refusé se sont déjà retrouvés sur les lignes.

Notre collègue a donc accepté le stage qu'il ne pensait pas réussir. Tant bien que mal, il a suivi les cours avec le souci de bien faire allant jusqu'à amener du travail à la maison. Mais le jour de l'examen, vendredi 29 juin, il a choisi de se donner la mort. Comment est-il possible,

dans un tel contexte, d'affirmer que son geste n'a pas de lien avec sa vie au travail ?

Pour tous ceux qui travaillent dans cette usine, il est évident que les conditions de travail, la pression qu'impose la hiérarchie, s'aggravent. Au point d'amener certains d'entre nous à mettre fin à leur vie.

Correspondant LO

Esclavagisme dans le bâtiment

Le PDG de la société Cardinal à Rennes vient d'être condamné à trois ans de prison ferme, dont la moitié avec sursis, à 45 000 euros d'amende et à trois ans d'exclusion des marchés publics. Le procès concernait une des plus grandes entreprises du bâtiment de la région rennaise, qui réalise 60 % de son chiffre d'affaires sur les marchés publics. Il a fourni une illustration des méthodes du patronat de la construction.

La justice reprochait à cette société l'utilisation à grande échelle de travailleurs clandestins d'origine turque. Selon l'enquête, plus de 79 ouvriers non déclarés, dont 25 en situation irrégulière, ont travaillé sur 32 chantiers de la région. Tout un réseau d'entreprises sous-traitantes fournissait une main-d'œuvre plus ou moins clandestine, à des tarifs deux fois moins chers que la normale. Ainsi elle leur payait 14,50 euros le mètre carré de parpaings contre les 28 à 35

euros le mètre carré demandés normalement. Les ouvriers pouvaient travailler 12 à 13 heures par jour. C'est la société Cardinal elle-même qui fixait les prix aux artisans d'origine turque, qui s'occupaient ensuite eux-mêmes de l'embauche.

Pour sa défense, la société Cardinal a affirmé que ses cadres ne pouvaient pas être au courant de tout. Des chefs d'équipes prétendaient être incapables de savoir qui travaillait sur leurs chantiers. Interrogé sur la présence de travailleurs clandestins, l'un

d'eux a déclaré : « *Quand je demandais des noms aux artisans turcs, ils me donnaient ceux qui figuraient déjà sur les listings. Je ne pouvais pas me souvenir de tous les visages...* »

Tout cela heureusement n'a pas convaincu le juge ! Ce patron du bâtiment qui joue les innocents avait tout simplement, pour augmenter ses bénéfices, mis au point un véritable réseau d'exploitation de main-d'œuvre sous-payée. Mais pour un qui a été pris la main dans le sac, combien d'autres ont recours tous les jours à ces pratiques ?

Pour l'exemple

L'entreprise Cardinal ayant été écartée pour quelque temps des marchés publics du BTP ; il n'en a pas fallu plus pour que le maire de Memel, où l'entreprise est située, prenne la défense de ce « créateur d'emplois », ajoutant : « *Ce professionnel a été*

condamné pour l'exemple. »

Malheureusement, il est douteux qu'un jugement suffisant pour servir d'exemple à tous les patrons, petits et grands, qui s'assoient sur les lois sociales et parfois s'en vantent.

Vincent GELAS

• Renault – Douai

Des « mutations volontaires »... et fortement incitées

Les travailleurs de Renault-Douai ont été convoqués individuellement par la maîtrise jusqu'au départ en congés. La direction cherche pour septembre 300 volontaires (sur 6 000 travailleurs) pour, soit des mutations dans d'autres ateliers de l'usine, soit des mutations externes dans d'autres usines du groupe, le plus souvent à MCA Maubeuge (à 70 km) ou à la STA à Ruitz (40 km).

Il paraît que nous sommes « trop nombreux ». On devrait donc pouvoir travailler plus lentement... et se fatiguer moins ! Mais ce n'est pas comme ça que ça marche pour la direction. Elle dispose d'accords-maison qui lui permettent de fermer carrément l'usine plusieurs jours et de mettre ces journées sur des « compteurs ». Ensuite, elle demande aux ouvriers de les « rattraper », en quelque sorte de rembourser la direction. Et quand l'usine travaille, bien sûr, les cadences de production sont maintenues au niveau le plus élevé.

Pour faire accepter les

mutations, la maîtrise s'appuie sur les accords de flexibilité. Les plus jeunes en particulier n'ont pas d'autre moyen de rattraper les journées dues. Depuis qu'ils sont embauchés, certains « doivent » déjà trente jours à la direction, et comme celle-ci annonce d'autres journées chômées à venir, il faudrait qu'ils travaillent de nombreux samedis pour rattraper !

Il y a ensuite l'argent, car même si la mutation ne rapporte pas grand-chose (600 euros de plus par mois pour Maubeuge, 10 euros par jour pour Ruitz), les salaires sont si bas que la direction trouve finalement peu à peu ses « volontaires ».

Pourtant, ceux qui partiront travailler à MCA Maubeuge n'auront pas la vie facile : il faudra faire deux heures de trajet, et la même chose le soir dans l'autre sens, après 8 heures de boulot ! Le tout pour 600 euros de plus par mois... Et combien de fatigue en plus ?

Correspondant LO

• Faurecia – Flers (Orne)

Après l'annonce de 550 suppressions d'emplois, les travailleurs manifestent

Faurecia, filiale à 71 % du groupe Peugeot-Citroën, emploie 2 050 salariés à Flers dans l'Orne. Elle fabrique des sièges automobiles sur trois sites et c'est depuis toujours l'entreprise la plus importante de la ville. L'annonce des suppressions de postes est donc ressentie comme un coup dur pour les travailleurs de l'usine et les habitants de la région. Cinq cents d'entre eux ont manifesté début juillet aux cris de « Non aux licenciements ! »

Ces suppressions d'effectifs sont programmées jusqu'en 2010 et se feront sans licenciements « contraints » affirme la direction. Elle va donc pousser les travailleurs les plus âgés à partir en préretraite et arrêter les contrats d'intérim. Elle prétend aussi inciter d'autres travailleurs à chercher du travail ailleurs. C'est ce que le patron appelle hypocritement aider à créer « des projets de vie ». Mais l'important est pour lui que ces



Photo Faurecia

travailleurs quittent l'usine dans les délais et les conditions fixées par lui.

La direction de Faurecia a, elle, de nouveaux projets, mais avec 550 travailleurs en moins : les trois sites industriels seraient regroupés en un seul sur un nouveau terrain proche de Flers. Faurecia envisage ce regroupement depuis des années. Or, si la société affiche des pertes, il n'en est pas de même de sa société-mère, PSA, dont les bénéfices proviennent donc aussi des salariés de Flers

qui sont même là sept jours sur sept en équipes alternées.

Pourquoi le groupe devrait-il continuer à distribuer des dividendes, alors même qu'à Flers Faurecia programme des réductions d'effectifs ? Assurer d'abord l'emploi et les salaires des travailleurs devrait être une priorité absolue. Ce serait l'intérêt de tous les travailleurs de Faurecia, de ceux des entreprises sous-traitantes, des commerçants et finalement de toute la population.

Correspondant LO

• Sièges de France – Berteaucourt-lès-Dames (Somme)

Parisot peut et doit payer



Les salariés de Sièges de France, une entreprise qui fabrique des canapés, se sont mis en grève à une soixantaine le lundi 23 juillet, à l'appel des syndicats CFDT et CFSC, après l'annonce la semaine précédente d'un plan de 106 licenciements.

Déjà en août 2006, près de 200 salariés sur 640 avaient été licenciés sous prétexte d'une prétendue baisse d'activité, avec mise en liquidation judiciaire de la société. Mais juste après les licenciements, l'activité était

telle que les cadences ont augmenté et, durant sept à huit mois, le temps hebdomadaire de travail est passé à 42 heures.

Ces licenciements n'étaient justifiés que par la volonté de faire des économies sur le dos des travailleurs, tout comme ceux d'aujourd'hui. Les salariés de l'usine vivent d'ailleurs au quotidien la pression que leurs patrons exercent pour tirer d'eux le maximum de profits : chasse aux temps morts, harcèlement, brimades envers ceux qui refusent les heures supplémentaires ou reviennent d'arrêt

maladie, etc. Tout cela pour des salaires qui ne dépassent pas 1000 euros, même pour vingt ans d'ancienneté. Et avec les licenciements, les chefs ont annoncé la couleur : les cadences doivent encore augmenter.

Sièges de France est une entreprise qui appartenait à Jean-Claude Parisot, une des plus grandes fortunes du pays et oncle de la présidente du Medef. Elle est reprise par quatorze cadres dirigés par Benedetti, jusqu'alors directeur général du pôle sièges du groupe Parisot, sous le nom de « Manufacture de sièges »... mais avec 106 salariés de moins suite à la décision, le 10 juillet dernier, du tribunal de commerce d'Amiens.

Bien des travailleurs se posent des questions sur ces repreneurs. Mais de toute façon, l'entreprise appartient à Parisot. Sa fortune à elle seule permettrait largement de maintenir tous les emplois, c'est à lui de payer.

Correspondant LO

• Lutte contre le travail au noir

Une mesure cousue de fil blanc ?

« Des badges pour lutter contre le travail clandestin » : voilà l'initiative prise par le patronat des Alpes-Maritimes, des Alpes-de-Haute-Provence et de Corse, et qui est peut-être destinée à être étendue.

Il s'agit d'une carte d'identité professionnelle (CIP) censée être remise par les patrons des 10 000 sociétés du bâtiment et des travaux publics de ces trois départements à leurs salariés, 45 000 au total. Elle porte le nom et la photo du salarié et le numéro d'immatriculation de son entreprise.

Cette mesure ressemble fort à une opération de communication du patronat du bâtiment, bien mal réputé en ce domaine, mais il est douteux qu'elle fasse réellement reculer l'usage du travail clandestin. Car les principaux « intéressés » à ce travail clandestin sont les patrons. C'est

vrai dans le bâtiment, mais aussi dans la restauration, la confection et bien d'autres secteurs où l'existence de très nombreuses petites entreprises et la pratique de la sous-traitance en cascade permet à de grandes entreprises de bénéficier du travail clandestin sous-payé de milliers d'ouvriers sans avoir l'air d'y toucher.

Et si le patronat y a recours aussi massivement, depuis aussi longtemps et aussi obstinément, ce n'est pas parce qu'il manquerait un gadget astucieux comme cette CIP.

C'est qu'en pratique, le personnel pour effectuer les contrôles, à commencer par les inspecteurs du travail, est dramatiquement insuffisant. Alors on peut toujours inventer des badges...

Pierre LEMAIRE

• Aker-Yards Chantiers de l'Atlantique – Saint-Nazaire

Non à la nouvelle potion des patrons de la restauration !

Depuis deux semaines les travailleurs sous-traitants du site des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire boycottent les selfs, avec l'aide de la CGT, pour dénoncer la hausse du prix des repas. Cette augmentation de plus de 50 % a été décidée conjointement par les directions du groupe de restauration Eurest et des chantiers navals Aker. Avec la modification des droits d'accès aux selfs, le prix moyen du repas est passé de 4 à 6 euros !

Alors que l'ensemble des travailleurs du chantier a peu de temps pour manger le midi et n'a donc pas d'autre choix que d'utiliser ces libres-services installés près des lieux de travail, le prix du repas n'a cessé d'augmenter d'année en année, en même temps que la qualité baissait. Cette hausse risque d'exclure des centaines de travailleurs qui n'auront comme solution que de manger un



casse-croûte dans la crasse du lieu de travail, dans les vestiaires, voire sur les parkings à l'arrière des voitures comme cela arrive souvent, faute de places dans les réfectoires par ailleurs très mal équipés.

De plus, la direction annonce pour les mois à venir une « forte montée en charge », donc la venue de milliers de travailleurs venant de tous les horizons. Où vont-ils manger ? Où vont-ils se changer ? Les vestiaires, les sanitaires, les selfs, déjà en nombre très insuffisant, vont manquer

de manière catastrophique ! Ce sont ceux qui travaillent dans les conditions les plus difficiles, les plus mal payés, qui vont être obligés de trouver des solutions de fortune pour manger : ou bien les repas seront trop chers, ou de toute façon il n'y aura pas assez de salles.

En tout cas, le boycott des selfs permet de rassembler sur le temps de midi des travailleurs qui viennent de dizaines d'entreprises de sous-traitance et d'Aker pour dire leur ras-le-bol d'engraisser les mar-

chands de soupe. Mercredi 18 juillet, un pique-nique a été organisé devant une des portes principales du chantier. Entre 11 h et 13 h, sur le temps de pause, plus de 200 salariés se sont succédé. Cela n'est pas passé inaperçu, puisque la presse était là et que les travailleurs présents ont pu rappeler ce qu'ils réclamaient : l'application de l'ancien tarif ou le paiement de la différence par leur patron ou celui des chantiers, ou encore une bonne augmentation de salaire !

• La Poste – Mulhouse

Quand la direction parle de « réorganisation »...



Le 19 juin, la direction de La Poste de Mulhouse a mis en place de nouveaux horaires. La tournée des facteurs, au lieu d'avoir lieu entre 6 h 30 et 13 h 30 environ, commence à 8 h 30 pour finir – très théoriquement – à 15 h 30.

Après nous avoir fait suivre au printemps dernier par des « accompagnateurs » chargés de nous chronométrer, la direction a supprimé de nombreuses tournées : au bureau de Mulhouse-Dornach, par exemple, 10 tournées sur 48 ont été supprimées ! Des départs en retraite ne sont pas remplacés, les facteurs qui étaient sur les

tournées supprimées se trouvent affectés au centre de tri ou dans des tournées « paquets ».

La direction, elle, nous explique que nous avons... moins de travail, puisqu'elle a investi dans de nouvelles machines qui trient le courrier de petit format ! Ce qu'elle ne dit pas, c'est que les erreurs sont nombreuses... ce qui oblige à refaire un tri ensuite. Par ailleurs, elle a installé de nouveaux casiers pour le tri du courrier grand format. Mais de nombreux casiers comportent deux numéros (de rue), ce qui veut dire là aussi qu'il faut un second classement.

Depuis la « réorganisa-

tion », certains facteurs commencent parfois leur tournée vers midi, voire ne partent pas du tout avant 15 h 30. Ils sont souvent obligés de déposer des avis de passage vieux de plusieurs jours, alors qu'il n'y a eu aucun passage avant. Des recommandés passent des jours au bureau avant de pouvoir être distribués. Ces tournées à rallonges reviennent à passer de fait en horaires de journée, sans aucun aménagement : rien pour le repas de midi, à part les distributeurs de sandwiches, et pas d'accès à des toilettes...

Depuis le 19 juin, même si la tournée n'est pas terminée, nous nous arrêtons pour être de

retour au bureau à 15 h 30, comme le prévoient les horaires. Les usagers, à qui nous expliquons notre situation, et qui commencent à comprendre que, bientôt, avoir son courrier dans la boîte aux lettres dans la matinée ne sera plus qu'un vieux souvenir, sont très majoritairement compréhensifs.

Tout cela n'est pas du goût de la direction, qui cherche à faire pression : demandes écrites d'explication, lettres recommandées portant sur l'interdiction de « s'associer à des propos tendant à nuire à l'image de La Poste », menaces de sanctions. Le problème, c'est que pour nuire à son image, La Poste n'a pas besoin de nous !

Au bureau de Mulhouse-Principal, une menace de sanction pour les facteurs qui ne distribueraient pas « l'intégralité du courrier dans les horaires de service » a déclenché un débrayage d'une matinée. Le responsable départemental a alors tenté de rassurer les facteurs : « Les tournées où c'est nécessaire seront recalculées. » Mais ce qu'il faut, c'est que la direction revienne sur le nouvel horaire.

Correspondant LO

• Arles

Le quartier de Barriol veut garder son bureau de poste

À Arles, les habitants de la cité de Barriol se mobilisent contre la fermeture de leur bureau de poste. Depuis quelques jours, la direction de celui-ci a décidé de réduire les horaires d'ouverture de ce bureau d'une cité populaire de plusieurs milliers d'habitants. Vendredi 13 juillet, le bureau a même été fermé toute la journée. Une affichette à l'entrée indiquait que c'était faute de remplacement du personnel. Les usagers sont restés à la porte.

Quatre personnes travaillaient dans ce bureau il y a quelques mois, et il n'y en a plus que deux maintenant. Si l'une des deux est malade, le bureau ne peut plus fonctionner, et la direction ne veut plus envoyer de remplaçant. De nouveau mercredi 18 et vendredi 20 juillet, le bureau sera fermé toute la journée.

Les habitants du quartier craignent de voir fermer définitivement ce bureau, comme c'est le cas dans de nombreux quartiers populaires et villages du pays, car la Banque Postale juge que ces « clients » des quartiers populaires ne sont pas assez rentables. Et ils sont d'autant plus exaspérés que la Caisse d'Épargne a fermé son agence, située juste à côté de La Poste, il y a seulement quelques semaines, et a retiré le seul distributeur à billets du quartier. Il faut désormais attendre des heures au guichet de La Poste pour retirer un peu d'argent, ou alors se déplacer jusqu'au centre-ville. Pendant les brèves périodes d'ouverture, c'est une trentaine de personnes qui, dans une atmosphère de sauna, espèrent avoir le temps d'atteindre le guichet avant sa fermeture.

Plusieurs centaines d'habitants de Barriol ont signé une pétition pour réclamer le maintien du bureau de poste. Ils ont besoin d'un service public de proximité et se préparent à poursuivre l'action pour garder ce bureau qui leur est indispensable.

Correspondant LO

Lutte Ouvrière à votre rencontre

Comme chaque été les militantes et les militants de Lutte Ouvrière parcourent le pays, s'arrêtant dans plusieurs centaines de villes à la rencontre de toutes celles et tous ceux qui souhaitent discuter de la situation sociale et politique.

Bien souvent ils constatent combien les préoccupations des classes populaires sont les mêmes d'un bout à l'autre du pays, qu'il s'agisse du chômage, de la précarité, des bas salaires ou encore des conditions de vie et de logement.

Sans doute certains croient ou veulent croire que l'arrivée de Sarkozy pourrait changer des choses, mais beaucoup savent bien que ce gouvernement est tout comme ses prédécesseurs résolument du côté des riches et que c'est pour eux qu'il veut

agir. Pour tous ceux du bas de l'échelle, il n'est pas question de cadeaux fiscaux ou autres, mais de nouvelles ponctions sur la fiche de paye ou sur leurs droits.

Tout cela n'est bien sûr pas encourageant mais ce n'est pas non plus fatal. Aucun changement n'est à attendre des prochaines échéances électorales, d'autant que l'attitude très « ouverte » de certains dirigeants socialistes aux propositions de Sarkozy montre qu'on ne peut guère compter sur ces hommes-là. En revanche les travailleurs auraient la force et les moyens d'imposer leurs exigences à ce gouvernement et au patronat.

Dans chacune des villes où ils font étape et dont vous trouverez la liste ci-dessous, c'est de tout cela que les militantes et les militants de Lutte Ouvrière vous proposent de discuter.



Les villes étapes

Voilà la liste des villes où nos camarades seront présents pour la période du jeudi 26 juillet au samedi 4 août.

Les emplacements précis seront affichés dans les villes en question.

Orne, Sarthe et Eure-et-Loir

(dans chaque ville : permanence de 16h à 19h, réunion-débat à 18h)

Jeudi 26 juillet : Flers-sur-Orne (Orne) - Centre social du Pont-Féron

Vendredi 27 juillet : La Ferté-Bernard (Sarthe) - Salle du Closeau, 17, rue Hoche

Samedi 28 juillet : Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) - Centre socio-culturel, 74, rue Gouverneur

Puy-de-Dôme et Allier

Jeudi 26 juillet : Lapolisse (Allier) et Thiers (Puy-de-Dôme) - Médiathèque à 18h30

Vendredi 27 juillet : Saint-Germain-des-Fossés et Commentry (Allier) - Salle Lafanechère à 18h30

Samedi 28 juillet : Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme) Cusset et Gannat (Allier)

Ille-et-Vilaine et Mayenne

Jeudi 26 juillet : Château-Gontier (Mayenne)

Vendredi 27 juillet : Vitré (Ille-et-Vilaine)

Samedi 28 juillet : Laval, Mayenne (Mayenne) et Fougères (Ille-et-Vilaine)

Somme

Jeudi 26 juillet : Montdidier (Somme)

Vendredi 27 juillet : Corbie et Longueau (Somme)

Samedi 28 juillet : Amiens - Faubourg de Hem (Somme)

Bouches-du-Rhône

Jeudi 26 juillet : Aubagne

Vendredi 27 juillet : Château-neuf-lès-Martigues

Samedi 28 juillet : Rognac

Aisne, Nord et Somme

Jeudi 26 juillet : Origny-Sainte-Benoîte (Aisne)

Vendredi 27 juillet : Bohain-en-Vermandois (Aisne)

Samedi 28 juillet : Guise et Vervins (Aisne)

Lundi 30 juillet : Caudry (Nord)

Mardi 31 juillet : Masnières (Nord) et Eppeville (Somme)

Mercredi 1er août : Cambrai (Nord)

Jeudi 2 août : Tergnier (Aisne)

Vendredi 3 août : Roye (Somme) et Chauny (Aisne)

Samedi 4 août : Péronne (Somme)

Alsace

Jeudi 26 juillet : Mulhouse (Haut-Rhin)

Vendredi 27 juillet : Wittenheim

(Haut-Rhin)

Samedi 28 juillet : Huningue (Haut-Rhin)

Lundi 30 juillet : Schiltigheim (Bas-Rhin)

Mardi 31 juillet : Sélestat (Bas-Rhin)

Mercredi 1er août : Mutzig (Bas-Rhin)

Jeudi 2 août : Saverne (Bas-Rhin)

Vendredi 3 août : Haguenau (Bas-Rhin)

Samedi 4 août : Mertzwiller (Bas-Rhin)

Saône-et-Loire et Jura

Lundi 30 juillet : Louhans (Saône-et-Loire)

Mardi 31 juillet : Tournus (Saône-et-Loire)

Mercredi 1er août : Mâcon (Saône-et-Loire)

Jeudi 2 août : Lons-le-Saunier (Jura)

Vendredi 3 août : Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

Samedi 4 août : Chagny (Saône-et-Loire)

Vallée du Rhône et Loire

Lundi 30 juillet : Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence (Drôme)

Mardi 31 juillet : Givors (Rhône)

Mercredi 1er août : La Voulte-sur-Rhône (Ardèche)

Jeudi 2 août : Péage-de-Roussillon (Isère)

Vendredi 3 août : Romans-sur-Isère

(Drôme)

Samedi 4 août : Annonay (Ardèche)

Pas-de-Calais

Lundi 30 juillet : Lens - Parvis du parking République

Mardi 31 juillet : Nœux-les-Mines - Place de l'église Saint-Martin

Mercredi 1er août : Bruay-Labuisière - Esplanade François-Mitterrand

Jeudi 2 août : Avion - Place Jacques-Duclos

Vendredi 3 août : Hénin-Beaumont - près du marché

Samedi 4 août : Lillers - en face de La Poste

Nord

Lundi 30 juillet : Gravelines - Place Charles-Valentin

Mardi 31 juillet : Hazebrouck - Place du Théâtre-de-l'Orphéon

Mercredi 1er août : Bourbourg - Place du Général-de-Gaulle

Jeudi 2 août : Bailleul - Place de la Mairie

Vendredi 3 août : Grande-Synthe - Parking devant la Maison des Associations

Samedi 4 août : Coudekerque-Branche - Place de l'Hôtel-de-Ville